

poudre, mais celle que l'on place sur le plant doit être délayée. Ceux qui ont fait cette expérience ont pu récolter des pommes de terre absolument saines, bien que leurs voisins en perdissent une grande quantité.

La dépense additionnelle de la chaux n'est que peu considérable, et d'ailleurs la récolte suivante récompense amplement et la terre se trouve améliorée pour cinq ou six ans.

Dans un journal d'agriculture des Etats-Unis, *l'American Agriculturist*, un correspondant écrit qu'il a fait usage de cette méthode, et qu'il a toujours ainsi recueilli soixante-dix minots de pommes de terre de plus que ses voisins qui n'employaient pas la chaux. Deux de ceux-ci, témoins de ce fait, ont employé eux-mêmes la chaux, et ont assuré que de ce moment toutes leurs pommes de terre étaient saines et bonnes, bien que les autres cultivateurs continuassent à se plaindre de la perte qu'ils faisaient par la pourriture de leurs pommes de terre.

M. Wm Evans, dans son traité sur l'agriculture, qui est une autorité en fait de culture, recommande l'usage de vieux mortier, et il a raison, au moins pour les lieux où l'on peut s'en procurer. Mais comme la chaux se rencontre partout, on devrait s'en servir généralement.

Fabrication du fromage à Ste Anne de la Pocatière.— Notre habitué fromager, M. François Gendron, vient de nous transmettre l'état de ses opérations dans la fabrication du fromage, pendant la saison de 1884: fin de juin jusqu'à la première semaine de novembre. Nous empruntons à ce rapport les détails suivants:

Il a reçu 1,081,454 livres de lait à la fromagerie, avec lequel il a fabriqué 119,367 livres de fromage. Il a réalisé par la vente de ce fromage, \$11,582.19. Les fournisseurs de lait ont reçu pour leur part \$9,131.43, les dépenses d'opérations ayant été de \$2,450.76.

M. Gendron espérait pouvoir continuer la fabrication du fromage jusqu'au-delà du milieu de novembre, car au moment où les animaux ont été retirés du pâturage (1ère semaine de novembre), il recevait encore beaucoup de lait à la fromagerie. Mais les mauvais chemins nuisent au transport du lait à la fromagerie, M. Gendron a dû cesser la fabrication du fromage pour la saison 1884.

RECETTES

Moyen de rendre les chaussures imperméables à l'eau

Durant les mois d'avril et mai, les cultivateurs se plaignent du mauvais état des chemins, de l'eau qui pénètre dans leurs chaussures et leur fait plus de tort que plusieurs mois de travail. Il est donc ce la plus haute importance de remédier à ce mal, et nous leur conseillons d'avoir recours au moyen suivant afin d'avoir des chaussures à l'épreuve de l'eau: Prenez une livre de suif que vous jetez dans une chaudière en fer, et faites-le fondre; puis jetez dedans quatre à six onces de gomme élastique (*India rubber*), faites chauffer le tout jusqu'à ce que la gomme soit complètement fondue. Après cela, retirez la chaudière du feu, et frottez vos chaussures avec cette composition.

Souvent il arrive que le cultivateur, après une journée de travail, entre le soir au logis avec ses chaussures complètement humides; et pendant la nuit elles durcissent tellement qu'il ne peut les mettre que difficilement le matin. Voici un moyen de faire disparaître cette humidité: Le soir, emplissez vos bottes d'une avoine très sèche, que vous ôterez le lendemain matin, et alors vos bottes seront sèches sans avoir durci. Conservez cette même avoine afin de pouvoir vous en servir chaque soir pour cette même opération.

Maladies ordinaires des chevaux

La toux.—Pour guérir la toux chez les chevaux on emploie un mélange composé de son, une demi-livre de graines de liu et une once de salpêtre.

Les coliques.—Pour faire disparaître les coliques chez les chevaux, on recommande de lui administrer une pinte et demi d'huile de graines de liu, mêlée à une once et demie de laudanum (préparation d'opium), et mise dans un gneau chaud.

Indigestions et mal de peau chez les chevaux.—Pour les en guérir on mêle ensemble une livre et demie de soufre, autant de salpêtre, une livre et quart d'antimoine noir; on leur en donne une cuillerée matin et soir dans leur avoine.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Jeunes goret Berkshires, pure race, nés le 26 janvier.—Prix \$4.00 la pièce.

Veaux Ayrshires (mâles) pure race.—Prix: \$10.00 sans pedigree; ou \$15.00 avec pedigree.

S'adresser à

A. MOUSSEAU,

BERTHIER (en haut.)

ON A BESOIN

D'UN bon fermier pour cultiver une terre située au Cap St Ignace.

Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

S'adresser à

J. PRÉMONT, Avocat,

29, Rue Ste Ursule, QUEBEC.

GRAINES DE NEGONDO (Erable à Gigudres) à 10 cts (ou 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifiques plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,

St.-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI,

LE 24 AVRIL PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JUILLET prochain,

ESCUMINAC et FLEURANT, UNE fois par semaine;

MATANE et la STATION SAINT OCTAVE, SIX fois par semaine;

MURRAY BAY et SAINTE-AGNES, TROIS fois par semaine;

SAINT-ARSENE et VIGER, SIX fois par semaine;

SAINT-AUBERT et la STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE fois par semaine;

SOMMERSET et MAPLE GROVE, TROIS fois par semaine;

SOMMERSET et SAINTE-SOPHIE, SIX fois par semaine;

VILLAGE des AULNAIES et la STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Postes ci haut mentionnés, ou au bureau du a usigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumissions.

WILLIAM G SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 9 mars 1885. }